



L'Arédien



BULLETIN MUNICIPAL HIVER 2024/2025

SOMMAIRE

Mot du Maire.....page	2
Travaux.....pages	3 à 6
Vie communale.....pages	7 à 10
École.....page	11
Vie associative.....pages	12 à 13
Projets.....page	14
Informations.....page	15
Conseils municipaux.....pages	16 à 19
Budget.....pages	20 à 22
Urbanisme.....page	23
Vie économique.....page	24

MOT DU MAIRE

Chères Arédiennes, chers Arédiens,

2025 débute et c'est toujours avec plaisir que je vous écris ces quelques mots pour vous souhaiter, à vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une très belle année 2025 !

Les travaux prévus en 2024, comme annoncés dans notre bulletin ont eu lieu, certains ont pris un peu de retard, comme par exemple la remise en état du lavoir qui aura lieu cette année mais d'autres les ont remplacés : les fenêtres de l'école et de la cantine par exemple.

À ceux-ci, d'autres projets sont annoncés comme la remise en eau de la fontaine sur la place, mais également des travaux sur le pignon de l'église comportant le clocher, toujours et encore des travaux de voiries et bien d'autres encore, qui, au moment où j'écris ces lignes sont au stade de l'étude de faisabilité financière mais ils auront pour principal but d'amener de la vie à St Yrieix.

Le plus gros challenge que nous n'avons pas perdu de vue, reste le projet d'épicerie ou de commerce de proximité, mais je dois admettre que pour le moment, toutes nos tentatives ont échoué : refus en raison de la proximité d'Égletons, refus en raison du nombre d'habitants, refus en fonction du territoire et bien d'autres arguments encore !

Un tel projet ne peut pas être financé sur notre seul budget, nous continuons donc nos recherches pour que celui-ci puisse à moyen terme, voir le jour.

Pour finir, vous avez pu constater qu'à notre grand regret, il nous a été impossible cette année de mettre en place une fête de village comme l'été passé, cela est regrettable mais une mairie ne peut le faire sans comité des fêtes. Nous avons pris cette liberté l'année précédente afin de déclencher un élan au sein de la population mais il n'y a pas eu l'effet escompté.

La Mairie a réussi à mettre en place des activités : cours de yoga, cours de gym fitness, stage art martial l'été, etc. Mais nous ne pouvons pas nous substituer à un véritable comité des fêtes. C'est important et urgent pour le développement des festivités que celui-ci reprenne vie, alors n'hésitez pas à vous lancer, la mairie vous soutiendra dans vos projets !

Comme d'habitude, nous restons disponibles et à votre écoute pour vous recevoir et répondre à vos questions.

Bonne lecture à tous pour ce cinquième numéro de l'Arédien !

Bien à vous
Romain Chaumeil

TRAVAUX AU PONT DE LANOUR

Suite à un accident au pont de Lanour où un agriculteur a fait tomber dans la rivière une partie du parapet du pont fin septembre 2023, des travaux de réfection ont été réalisés par l'entreprise CASADO pour un montant de 3 100 € HT.



Vues du pont après travaux de réfection.

TOITURE DE LA CANTINE

Lors des nombreuses intempéries (pluie, vents), de l'eau de pluie s'infiltrait au niveau de la cheminée de la cantine. Des travaux de réfection de la cheminée ont été réalisés afin de résoudre le problème.



**MAIRIE : 6 Rue de la Mairie
19300 ST YRIEIX LE DÉJALAT**

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30-12h30
Mardi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h30
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
La mairie est fermée le mercredi

Téléphone : **05 55 93 09 94**

E-mail : mairiedestyrieixledejalat@wanadoo.fr

Site internet : www.saintyrieixledejalat.fr

Application information et alerte aux habitants :
PanneauPocket

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

**6 Rue de la Mairie
19300 ST YRIEIX LE DÉJALAT**

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Téléphone : **05 55 29 07 69**

Directeur de la publication : Romain Chaumeil

Rédaction : les membres du conseil municipal
et service administratif

Crédits photos : mairie de St-Yrieix-le-Déjalat,
Patricia et Thierry PLUVINET (couverture)

Conception graphique et impression : SAGEC Imprimerie

Numéro ISSN : 2555-6487

Version numérique : 2556-6512

Tirage : 230 exemplaires

Dépôt légal : février 2025

Population légale INSEE au 01/01/2025 : 333 habitants

TRAVAUX GROSSE ROCHE

Depuis mars 2023, nous avons effectué des travaux sur la piste de la grosse roche.

En effet cette piste qui dessert le massif de la Grosse Roche et qui permet de rejoindre Bonnefond et Péret-Bel-Air, demandait une remise en état, l'accès avec une voiture classique devenait compliqué, les semi de bois étaient dans le même cas. C'est pour cela que nous avons pris la décision de refaire une partie de celle-ci.

Nous avons donc remis en état les premiers kilomètres qui se situent uniquement sur la commune. Les premiers 700 m qui sont en montée, ont été goudronnés avec un revêtement bi-couche et les derniers 300 mètres ont été empierrés, un dépôt de bois a été aménagé, ainsi qu'une place de retournement pour les semi-remorques.

L'emprise de cette partie de la piste a été régularisée suite au passage d'un géomètre et par la rédaction d'actes administratifs. Nous remercions tous les propriétaires riverains qui nous ont permis de le faire.

Ce projet a été mené avec l'ONF en tant que maître d'œuvre, et nous remercions M. Signollet pour son travail.

Les travaux ont été réalisés par SA TPA et RMCL.

Le coût du projet a été de 78 000 € HT avec une subvention du fond forestier de 80 %.

Nous espérons que ces travaux feront le bonheur des usagers de la piste.



ACHAT MINIPELLE ET PORTE-ENGINS



Nous avons fait l'acquisition d'une mini-pelle de 2,7 t. Equipée de plusieurs godets, elle servira pour les interventions sur le réseau d'eau ou d'assainissement, et pour l'entretien de la voirie dans la commune.

La mini-pelle a constitué un investissement de 27 800 € HT. Nous avons également fait l'acquisition d'un porte engins de 5 700 € HT, qui peut être attelé au tracteur ou à une voiture.

VENTE DE BOIS

Depuis 2021, la commune de Saint-Yrieix a perçu 92 115 euros hors bilan bois façonné en cours et vente bord de route en cours au pont beau (1 000 stères à vendre bord de route en 2025), environ 90 000 euros sont à prévoir sur 2025.

ÉCLAIRONS DEMAIN

La première phase du programme « Eclairons demain » doit se terminer en juin prochain.

Nombre total de luminaire avant Eclairons Demain (ED) : 179

Taux de vétusté avéré : 85%

ED = 165 luminaires sont concernés par la rénovation en masse.

Suppressions = 62 luminaires ont été supprimés (reste 117 luminaires)

Puissance théorique avant ED (pour les 165 luminaires concernés) = 19 kW

Puissance théorique après ED (pour les 165 luminaires concernés) = 5 kW

Soit un gain de puissance de plus de 73%

Les choix des puissances (éclairage modéré) et des températures de couleurs (2200°K), correspondent aux prérogatives de la RICE du PNR de Millevaches (prérogatives établies avec le concours de la FDEE19).

Ils sont, de surcroît, totalement compatibles avec la labellisation des Villes et Villages étoilés (travail en cours avec la FDEE19).

À l'avenir, dans le cadre de la deuxième phase du programme, seront remplacées les ampoules des luminaires Avenue des Monédières et Avenue de la Mairie.

Intérêts du projet « Eclairons Demain »



VIDÉOPROTECTION

Notre commune rejoint Corrèze Centre de Supervision Départemental

Le Département de la Corrèze a créé un Centre de Supervision Départemental. Cette initiative permet à notre commune, dans un souci de préservation de notre cadre de vie et de protection de nos équipements communaux, de s'engager dans une démarche de vidéoprotection en rejoignant le Syndicat « Corrèze Centre de Supervision Départemental ». Créé début 2024, il compte déjà 72 communes et le Conseil départemental.

Pourquoi ce dispositif ?

Le Centre de Supervision Départemental mutualise les systèmes de vidéoprotection pour permettre aux communes de renforcer la sécurité tout en limitant les coûts. Les caméras installées transmettent leurs images au Centre de Supervision Départemental, situé à Naves, où une équipe habilitée assure la surveillance et collabore, si besoin est, avec les services de Police et de Gendarmerie en coordination avec la Préfecture, toujours dans le respect des réglementations en vigueur en matière de respect de la vie privée.

Aujourd'hui, 202 caméras sont opérationnelles sur le territoire corrézien tandis que 324 caméras supplémentaires seront installées en 2025 dans 42 communes.

Un dispositif au service de notre commune et de l'intérêt général

L'actualité récente nous conforte sur l'intérêt de cette démarche puisque notre commune a subi ces derniers mois diverses incivilités (dépôts sauvages de déchets, dégradations de murs et de mobiliers urbains, tags, excréments sur la voie publique, feu de poubelle, agressions...)

Il n'est évidemment pas question de surveiller la population, mais plutôt d'assurer la sécurité des biens privés et publics par la dissuasion, ou le cas échéant, par la transmission d'informations à nos forces de l'ordre.

Adhérer au Centre de Supervision Départemental, aux côtés des nombreuses autres communes corréziennes, permettra donc à notre commune de répondre aux nouveaux enjeux en matière de sécurité sans engager de dépenses superflues.

Ainsi, des sites comme la place de l'église, le camping, le point propre, l'école et la salle des fêtes seront équipés en 2025.

TRAVAUX ET BANCS DE L'ÉGLISE

20 bancs de l'église étant en très mauvais état, la commune a procédé à leur remplacement pour un montant de 6740 € HT. Ainsi depuis l'été dernier, 20 magnifiques bancs en frêne fabriqués par M. Gauthier PARSY ont pris place dans l'église à la grande satisfaction des fidèles. La bénédiction de ces bancs a eu lieu le 17/08/2024 par le père Epiphane (paroisse d'Égletons). La commune tient à remercier les généreux donateurs ayant fait un don.



ÉTAT CIVIL 2024

Naissances : 2 – Félicitations aux parents !

3 Mariages dont :

- Jack SPACEY et Astrid BONNETAIN
- Michaël TRONCHE et Marine HERVOUET

Félicitations aux mariés !

PACS de : Patrice CHANUT et Tiphaine CHARBONNEL

Félicitations !

Décès : 3 – Sincères condoléances aux familles

COLIS DE NOËL

Cette année encore, la municipalité a organisé un repas de fin d'année le 14 décembre au restaurant communal (ou a offert un colis) destiné aux personnes âgées de 70 ans et plus qui sont inscrites sur la liste électorale de la commune. La distribution des colis aux domiciles s'est effectuée par les membres du conseil municipal courant décembre.



AGENCE POSTALE COMMUNALE DE ST YRIEIX LE DÉJALAT

À St-Yrieix-le-Déjalat, découvrez les services essentiels de La Poste accessibles dans votre mairie !

L'équipe de La Poste Agence Communale vous accueille au sein d'un espace spécialement aménagé. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales. Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services postaux accessibles au sein de La Poste Agence Communale de St-Yrieix-le-Déjalat :

Services courrier-colis :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

Services financiers :

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou livret d'épargne)
- Versement d'espèces pour les professionnels
(Opérations réservées aux clients La Banque Postale ; montant plafonné par période de 7 jours consécutifs)

Autres services :

- Vente de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
- Vente de produits et services des partenaires de La Poste

Agence Postale Communale : 6 Rue de la Mairie - 19300 ST YRIEIX LE DEJALAT

Du lundi au Vendredi : de 8h30 à 11h30 - Téléphone : 05 55 29 07 69

COURS DE GYM FITNESS

Une nouvelle activité est proposée à Saint-Yrieix : un cours hebdomadaire de gym fitness encadré par Florence, diplômée d'État, les lundis à 18 h 30 au foyer rural. Ces cours adaptés aux participants sont idéals pour se remettre en forme et la maintenir par un entraînement régulier, efficace et en toute sécurité : renforcement musculaire, cardio, agilité, souplesse, le tout en musique.

Renseignements auprès de Florence, au 06.75.46.98.20.

COURS DE YOGA

Tous les jeudis (hors vacances scolaires), de 18h à 19h30, au foyer rural, Sylvie vous propose des cours de yoga (alignement, thérapie, pré et post natal), apportant de nombreux bienfaits tant sur le plan physique que mental (flexibilité, renforcement musculaire, meilleur équilibre, amélioration de posture, diminution des douleurs).

Renseignements au 06 59 55 53 95
ou par mail à : sylvie.boschel@gmail.com

CÉRÉMONIES

Commémoration du 08 mai

Dépôt de gerbes au monument aux morts, lecture de messages, appel des Morts pour la France et moment de recueillement. Autres dépôts de gerbes devant la plaque commémorative d'un ancien hôpital de campagne sur la place, puis au cimetière en hommage à deux combattants de la résistance tués lors des combats d'Égletons.



Commémoration du 106^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Dépôt de gerbe au monument aux morts, lecture de messages, appel des Morts pour la France et moment de recueillement en mémoire du courage et dévouement patriotique des 89 poilus Arédiens morts pour la France.

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL 2025

Le 11 janvier dernier, Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal ont invité la population à la traditionnelle cérémonie des vœux au foyer rural. Lors de ce moment convivial, de délicieuses galettes briochées et à la frangipane ont été proposées autour du verre de l'amitié.



RÈGLEMENTATIONS

Point d'apport volontaire et containers à ordures ménagères :

Les abords du point de collecte du SIRTOM ainsi que ceux des containers à ordures ménagères ne sont pas respectés et deviennent de véritables dépotoirs. Il est rappelé qu'il est totalement interdit de déposer ses déchets autour des containers.



Usage du feu :

Nous rappelons que l'usage du feu est strictement interdit aux particuliers (brûlage de tous les déchets, y compris des déchets verts). Aucune dérogation n'est possible, seuls les professionnels peuvent demander une dérogation auprès des services de la DDT (Direction Départementale des Territoires).

Entretien des trottoirs, l'affaire de tous !

L'entretien des trottoirs doit être assuré par chaque riverain (propriétaire ou locataire) le long de son habitation, en tout saison, et ce conformément à l'arrêté municipal du 08/01/2021.

En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Les mauvaises herbes qui poussent le long des murs sont également à enlever par les riverains.

Il vous est donc demandé de :

- Balayer les feuilles mortes/fleurs et autres débris, sans les jeter sur la voie publique et sans obstruer les regards d'eaux pluviales. Ces déchets doivent être ramassés et évacués selon leur nature
- Désherber / démousser soit par arrachage, binage ou autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques. Ces déchets végétaux doivent être ramassés et évacués à la déchetterie.
- Déneiger en déblayant la neige et assurant le salage ou sablage en cas de verglas.

En cas de non-respect de cette obligation, vous vous exposez à une amende.

Horaires travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur :

Jours de semaine : 8h30-12h et 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10-12h

(arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage, article 20 relatif aux propriétés privées – Préfecture de la Corrèze – 24/11/1999).

Horaires éclairage public

Pour un éclairage public nécessaire, suffisant et durable, désormais celui-ci sera interrompu totalement du 1^{er} mai au 15 septembre et de 21h à 7h du 16 septembre au 30 avril.

Recensement citoyen obligatoire / Centre du service national de Limoges

Depuis le 01/01/1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Centre du service national et de la jeunesse

88 rue du pont St-Martial – CS 93220 - 87032 Limoges cedex 1

Accueil téléphonique : 09 70 84 51 51 (numéro d'appel non surtaxé)

Du lundi au jeudi : 8h30-11h45 / 13h30-16h

Le vendredi : 8h30-11h45/13h30-15h30

E-mail : csnj-limoges.trait.fct@intradef.gouv.fr

<https://www.defense.gouv.fr/jdc>

Possibilité de réaliser la JDC en ligne à partir d'un compte personnel sur le site majdc.fr

LISTES ÉLECTORALES

Depuis le 11 mars 2019, chaque électeur peut interroger sa situation électorale (ISE) sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) en se rendant sur ce lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>, afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.

Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Tout nouvel habitant de la commune doit demander son inscription sur les listes électorales, cela ne se faisant pas de manière automatique.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Électoral Unique (géré par l'INSEE), toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin. Les prochaines élections municipales auront lieu en 2026.

Lors de votre demande d'inscription en mairie, merci de vous munir d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz, électricité, téléphone fixe, eau, avis d'imposition ou de non-imposition...).

Informations en Mairie au 05 55 93 09 94

et sur <https://www.service-public.fr>

RECENSEMENT DES PERSONNES ISOLÉES CANICULE/GRAND FROID

La mairie tient un registre recensant les personnes isolées et vulnérables en cas de canicule et grand froid.

Renseignements et inscriptions en mairie au 05 55 93 09 94.

ACQUISITION TABLEAUX MAIRIE (FESTIVAL NATURA L'ŒIL)

L'Association Egletons Photo Nature qui organise chaque année à Egletons le festival Natura l'Œil durant l'été avec l'exposition en grand format et en plein air de photos animalières et nature, met en vente certains de ses anciens supports précédemment exposés. Notamment des photos issues du challenge 100 % Corrèze. Nous avons donc pris contact avec elle en fin d'année afin de faire l'acquisition de photos de Saint-Yrieix et en avons retenu 5 que nous installerons en mairie, ou au foyer rural. Ces photos sont d'autant plus arédiennes, que certaines ont été prises par des habitants de la commune.

Nous vous invitons à aller découvrir leur travail sur la page Facebook dédiée ou sur le site internet <https://epnature.com/>.

Si vous êtes intéressés par l'acquisition de support ou de bâche photo, vous pouvez prendre contact directement avec l'association.



DRIVE FERMIER

Chers AREDIENS, suite à la fermeture de notre magasin Copains Comme Cochons à EGLETONS, nous avons réouvert un point de ventes à la conserverie l'arédienne, 55, av des monédières. Ce magasin fonctionne sous le format d'un magasin d'usine durant la période hivernale où vous pouvez retrouver les viandes de PORC de Bernotte, de BOEUFS et d'AGNEAUX des environs. ainsi que les charcuteries cuites et sèches faites maison.

NOUVEAU vous pouvez récupérer chaque vendredi en début d'après-midi vos commandes du DRIVE FERMIER CORREZE qui est LE site d'approvisionnement de produits des producteurs "bienvenue à la ferme" de CORREZE. connectez vous sur www.drive-fermier-correze.fr, laissez vous guider et vous pouvez récupérer les produits fermiers frais des 4 coins du département juste a coté de chez vous.

À partir du 15 avril le magasin passera en mode "estival" avec une vitrine garnie et des produits régionaux, ainsi que des fruits et légumes de saison.

Nous sommes à votre service.

Seb FONFREYDE et toute son équipe très locale, elle aussi.

SARL FONFREYDE
L'AREDIENNE
TEL : 05.55.93.97.65
19300 SAINT YRIEIX LE DEJALAT



ÉCOLE SAINT-YRIEIX-LE-DEJALAT

La classe unique de Saint-Yrieix-Le-Déjalat accueille des enfants de la Toute Petite Section au CE2. Cette année, il y a 8 maternelles (TPS PS MS) et 2 cycle 2 (CP CE2), soit un total de 10 élèves. Pour l'année prochaine, il y aura 2 départs suite à un déménagement et 5 rentrées en maternelle.

L'équipe de l'école se compose d'un maître, d'une ATSEM et d'une cantinière. Le maître qui a le rôle de direction et d'enseignant s'occupe de la partie pédagogique et administrative de l'école. Morgane, l'ATSEM, s'occupe des maternelles et assiste le maître dans les apprentissages. Enfin, Calou s'occupe de la partie cantine ainsi que de la garderie du matin et du soir avec aussi une mission d'entretien des locaux.

Depuis 5 ans, l'équipe éducative est stable. La municipalité, grâce à son engagement et ses actions, permet d'avoir des conditions d'enseignement optimales.

En effet, la mairie a fait de nombreux investissements. Elle a acheté un tableau numérique ainsi qu'un ordinateur pour les enseignants. Il y a eu l'achat de mobilier (tables et chaises) ainsi que la réalisation de peintures dans les salles de classe. Aussi, tout le bâtiment de l'école a eu de nouvelles fenêtres.

De plus, le budget de fonctionnement est très suffisant pour mener à bien les projets pédagogiques. Enfin, la mairie finance aussi le transport lors des séances de piscine ou lors des visites en lien avec les projets de l'école.

L'année dernière, l'école s'est engagée dans une démarche de labellisation pour le développement durable. Le projet a été validé par le rectorat et l'école est maintenant engagée dans cet esprit.

L'esprit principal de l'école est l'ouverture aux autres et le fait que les maternelles aient de l'entrain pour aller à l'école. Tous les projets engagés respectent le programme national avec une pédagogie tournée vers la manipulation et l'utilisation d'outils variés.

L'effectif réduit permet aussi de mieux s'occuper des plus grands avec une meilleure acquisition des connaissances. Les familles présentes actuellement, l'équipe pédagogique et la mairie restent persuadées de l'importance de conserver une telle école.

Toute l'équipe de l'école vous souhaite une bonne année 2025



ENQUÊTE DU 11/07/2024 AVEC LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le 11 juillet 2024 a eu lieu à St Yrieix une enquête géante organisée par le pays d'Art et d'Histoire.

Merci aux participants !



AVIS DE RECHERCHE !

COMITÉ DES FÊTES

Comme évoqué en amont dans le Mot du Maire, vous avez pu constater qu'à notre grand regret, il nous a été impossible cette année de mettre en place une fête de village, cela est regrettable.

Il est important pour la commune et la vie de celle-ci que des « bonnes âmes » reprennent le flambeau du comité des fêtes

Que les personnes désireuses de faire revivre cette aventure viennent se faire connaître en Mairie, nous vous aiderons à réaliser vos projets !

Nous comptons sur vous !

WANTED

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les dates de l'année 2024/2025 :

- Le 31 octobre dernier, l'APE a donné rendez-vous à tous les enfants pour fêter Halloween dans le bourg. Merci pour l'accueil que vous leur avez réservé, aucun sort n'a été jeté !
- L'Arbre de Noël : le Père Noël avec sa hotte a rendu visite aux enfants. Cette belle surprise a été l'occasion de se retrouver autour du désormais traditionnel vin chaud et de quelques gourmandises. Merci au Père Noël et aux Arédiens qui sont venus partager ce moment avec les familles.
- Le dimanche 16 mars 2025 : nous vous donnons rendez-vous pour le LOTO de l'APE. Nous vous attendons nombreux pour un après-midi convivial avec de très beaux lots en jeu !

Les bénéfices serviront à financer les sorties scolaires et du matériel pour les enfants.

D'ici la fin de l'année scolaire, l'association souhaite proposer d'autres animations. Toutes les informations seront à retrouver sur PanneauPocket.

CLUB DES RAMEAUX

Une quarantaine de personnes étaient présentes pour fêter les Rois, en janvier 2024.

L'Assemblée Générale du Club en mars 2024 réunissait 36 personnes. Le repas concocté par notre traiteur habituel a été très apprécié par tous.

En juin 2024, en commun avec le Club de Rosiers, organisation d'une sortie à Mazeyrolles pour une journée détente très agréable.

Un LOTO essentiellement alimentaire dans quelques semaines sera mis en place.

Pour 2025 un planning sera établi et proposé lors de l'Assemblée Générale.

Chantal Baglione. Présidente du Club.

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE (AAPPMA) « LA TRUITE DES MONÉDIÈRES »

Année pluvieuse, année heureuse "pour les truites"

- Deux années consécutives, avec une pluviométrie importante, que ce soit pour l'ouverture ou la période estivale sur le territoire de l'Aappma, auront rendu une nouvelle fois la pratique de la pêche compliquée pour pas mal de pêcheurs.

Cela s'est fait ressentir sur la vente de carte dite "touristique" comme les cartes journalières, cartes hebdomadaires, avec une perte de 35 cartes journalières soit :

- 53,08% par rapport à 2023.

- 8 cartes hebdomadaires soit - 24,24%.

Pour autant la baisse la plus inquiétante pour l'Aappma reste les cartes mineures, qui elles ne sont pas forcément liées aux conditions météo.

Malgré cette perte sur les plus jeunes, creusot des futures adultes pêcheurs, il en reste comme notre jeune adhérent Loïc, habitant Corrèze, qui malgré les conditions de début de saison, a battu le record de la plus grosse truite sur le territoire de gestion de l'Aappma, avec deux truites tout à fait exceptionnelles, à deux semaines d'intervalle.

Qui a dit qu'il n'y avait que des petites truites !

Procédure pénale :

- Comme vous pouvez le savoir, suite à la condamnation en appel pour la pollution de la Montane par la société Eyrein Industrie en août 2018 et leur pourvoi en cassation qui a suivi, la société Eyrein Industrie a été définitivement condamnée par la cour de cassation de Paris à une amende de 50.000€ par l'État.

Pour ce qui est du civil, la procédure d'indemnisation pour préjudice écologique est engagée par les structures plaignantes, dont fait partie l'Aappma.

Procédure qui sera longue, voire très longue, mais comme tout bon pêcheur nous sommes patients.

Halieutiquement Vôtre.

Marc BOUVARD

Président de l'Aappma la truite des Monédières

Association agréée au titre de la protection des milieux aquatiques.



RESTAURATION DU LAVOIR COMMUNAL

Suite à l'arrachage des plantations mortes faites il y a bon nombre d'années sur la partie droite du lavoir communal, nous avons constaté un réel délabrement de cet édifice qui fut si important par le passé.

Souhaitant préserver notre patrimoine historique, toujours dans le but d'enrichir notre patrimoine communal, nous avons décidé d'entreprendre des travaux.

L'état actuel du lavoir nécessite une rénovation quasi complète afin de conserver et transmettre ce patrimoine aux générations futures.

Véritable lieu de vie par le passé, il mérite au moins cela !

Après discussion auprès des habitants historiques du village, nous souhaiterions restaurer celui-ci en nous rapprochant le plus possible de son apparence initiale, mais nous n'avons pour le moment pas trouvé de photos montrant ce lavoir à l'époque.

Nous sommes parvenus à avoir la certitude qu'il n'y avait qu'un seul bassin mais c'est à peu près tout.

Si certains d'entre vous ont des archives ou des connaissances sur le lavoir, n'hésitez pas à venir nous en parler !



REMISE EN SERVICE DE LA FONTAINE SE TROUVANT SUR LA PLACE

La mairie trouvait cela dommage d'avoir une fontaine et de mettre des fleurs dedans.

Nous avons donc pris la décision de remettre celle-ci en service et en eau.

Cette fontaine présente des dysfonctionnements (le jet d'eau sort du bassin) ainsi que des défauts d'étanchéité, c'est la raison pour laquelle elle avait été arrêtée par l'ancienne municipalité.

Nous allons donc remédier à ces soucis afin de la faire fonctionner durant la période estivale.

Précisons tout de même que cette fontaine fonctionne avec un circuit d'eau fermé, elle ne consomme donc pas d'eau.



ENQUÊTE INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. Leur participation, quelle que soit leur situation à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours de l'année 2025. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses des enquêtés resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

INFORMATIONS DIVERSES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENTADOUR ÉGLETONS MONÉDIÈRES

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SERVICE RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

Le service ordures ménagères de la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières vous informe qu'à compter de 2025, les abonnés de la redevance des ordures ménagères pourront opter pour le prélèvement automatique en 4 fois.

Pour ce faire, un mandat accompagné d'un RIB (téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes VEM), doit être complété et retourné soit :

- par mail à : administratif-om@cc-ventadour.fr
- par courrier au siège de la Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières 1 Avenue de l'épinette 19550 LAPLEAU.

Toutefois, le caractère contractuel du prélèvement automatique implique qu'il s'agit d'un mandat révocable à tout moment par l'utilisateur, qui reste entièrement libre de la gestion de sa trésorerie.

Le service des ordures ménagères reste disponible pour toute demande de renseignement complémentaire.

CALENDRIER COLLECTE SÉLECTIVE 2025

COLLECTE SÉLECTIVE	
POINTS DE PROXIMITÉ ROCHE LES DAMES ET LA BILOU	
année 2025	
La collecte des sacs jaunes s'effectue tous les 15 jours.	

Jeudi	ST YRIEIX LE DÉJALAT	
	02/01 - 16/01 - 30/01	
	13/02 - 27/02	
	13/03 - 27/03	
	10/04 - 24/04	
	vendredi 09/05 - 22/05	
	05/06 - 19/06	

TOURNÉES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE A PARTIR DE L'ANNÉE 2025

LES ENCOMBRANTS SONT COLLECTÉS UNE FOIS TOUTS LES DEUX MOIS REDEVANCE DE 57 € POUR CHAQUE ENLEVEMENT

TOURNÉES ENCOMBRANTS : ANNÉE 2025		
SAINT YRIEIX LE DÉJALAT	JOUR	MOIS
	26	février
SAINT YRIEIX LE DÉJALAT	30	avril
	25	juin
	27	août
	29	octobre
	17	décembre

Service des ordures ménagères
93, Rue de la Berie
19300 ÉGLETONS
Tél : 05 55 93 00 93

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

INFORMATION

À compter du 01/07/2022, les règles concernant la forme et la publicité des actes des collectivités sont modifiées.

Désormais :

- La liste des délibérations est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance
- Le procès-verbal est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché dans la semaine qui suit son approbation.

Les délibérations sont consultables en mairie.

Nb : Par délibération du 01/07/2022, le conseil municipal a choisi la publicité des actes réglementaires et décisions ne représentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage (délibérations, décisions du Maire et arrêtés)

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/03/2024

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : APPROUVÉ - Ajourné
1	Approbation des Comptes de Gestion 2023, budget principal commune, caisse des écoles, eau, assainissement ;	APPROUVÉ
2	Vote des Comptes Administratifs 2023, budget principal commune, caisse des écoles, eau, assainissement ;	APPROUVÉ
3	Affectation des résultats 2023, budget principal commune, caisse des écoles, eau, assainissement ;	APPROUVÉ
4	Redevance pour occupation du domaine public routier due par les opérateurs de communications électroniques (RODP/2024) ;	APPROUVÉ
5	Participation 2024 aux dépenses de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) ;	APPROUVÉ
6	Tourisme camping huttes ;	Ajourné
7	Vente BERGIER	Ajourné
8	Vente TRONCHE (SCI Riaux Feits)	APPROUVÉ

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/2024

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : APPROUVÉ - Ajourné
1	Vote des taux des taxes foncières 2024	APPROUVÉ
2	Taxe d'aménagement	APPROUVÉ
3	Vote des budgets primitifs 2024, budget principal commune, caisse des écoles, eau, assainissement ;	APPROUVÉ
4	Créances éteintes / budget eau	APPROUVÉ
5	Admissions en non-valeur / budget Eau 2007-2017 Admissions en non-valeur / budget Assainissement 2007-2017	APPROUVÉ
6	Attributions de subventions 2024	APPROUVÉ
7	Contribution aux organismes de regroupement / 2024	APPROUVÉ
8	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS) 2023	APPROUVÉ
9	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement (RPQS) 2023	APPROUVÉ
10	Organisation du temps scolaire / école primaire -rentrée 2024	APPROUVÉ
11	- Modification des statuts de la FDEE19 - Adhésion à la compétence « Système d'Information Géographique » proposé par la FDEE19	APPROUVÉ
12	Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	APPROUVÉ
13	Mise au gabarit de la route forestière de la Grosse Roche – Convention d'attribution d'aides – Prorogation délai	APPROUVÉ
14	Rectification foncière route forestière Grosse Roche	APPROUVÉ
15	Vente partie parcelle ZM 90 à M. Haki Tomakin	APPROUVÉ

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/06/2024

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : APPROUVÉ - Ajourné
1	Achat minipelle – Emprunt Caisse d'Epargne	APPROUVÉ
2	- Election délégué au Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin (Modification) - Adhésion au Groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energies	APPROUVÉ
3	- Délimitation et division de propriétés sises aux Chaussades - Rectification foncière Route Forestière de la Grosse Roche - Vente parcelle ZV 21 à M et Mme Guy Bergier à Pommier - Rétrocession concession cimetière	APPROUVÉ
4	Demande de remise gracieuse	APPROUVÉ
5	- Tarifs eau et assainissement / 2025 - Décision modificative / budget principal (augmentation de crédits suite emprunt) - Avance remboursable du budget principal vers le budget annexe de l'assainissement	APPROUVÉ

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/12/2024

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : APPROUVÉ - Ajourné
1	Information sur les nouvelles délégations et indemnités des élus (Maire, Adjointes et Conseillers délégués) suite à demande de démission 3ème adjointe – Mise à jour du tableau du conseil municipal	Ajourné (Notification : accord préfectoral non reçu)
2	Mise en œuvre de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) / Risque Prévoyance	APPROUVÉ
3	Mise à jour régime indemnitaire	APPROUVÉ
4	Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel	APPROUVÉ
5	Mandatement des factures d'investissement 2025 / 3 budgets (Principal, Eau, Assainissement)	APPROUVÉ
6	Déneigement des voies communales 2025	APPROUVÉ
7	Réforme des redevances Agence de l'eau : . Eau . Assainissement	APPROUVÉ
8	Renouvellement Convention Partenariat Agence Postale	APPROUVÉ
9	Décision modificative :	APPROUVÉ

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/09/2024

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : APPROUVÉ - Ajourné
1	Office National des Forêts – Programme annuel des coupes de bois	APPROUVÉ
2	Installation vidéoprotection / 2025	APPROUVÉ
3	Installation d'un foodtruck	Ajourné
4	- Rectifications foncières / VC4 - Rectifications foncières / RF Grosse Roche (CHABRERIE, GIRAUDOUX)	APPROUVÉ
5	Mise en œuvre de la protection sociale complémentaire – Risque prévoyance	Ajourné
6	Remboursement frais de déplacements des conseillers municipaux	APPROUVÉ
7	Débat / Rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières	APPROUVÉ
8	Concours villes et villages étoilés 2024	APPROUVÉ
9	Décision(s) modificative(s)	APPROUVÉ
10	Actualisation des prévisions d'engagements de projets (contractualisation 2023-2025 avec le Conseil Départemental) – Demande d'avenant	APPROUVÉ

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/12/2024

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : APPROUVÉ - Ajourné
1	Réduction du nombre d'adjoints	APPROUVÉ
2	Information sur les nouvelles délégations et indemnités des élus (Maire, Adjointes et Conseillers délégués) suite à demande de démission 3ème adjointe – Mise à jour du tableau du conseil municipal	APPROUVÉ Démission acceptée par le Préfet à compter du 12/12/2024. (Notification d'acceptation datée du 17/12/2024 reçue en mairie le 23/12/2024)
3	Décision modificative :	APPROUVÉ

BUDGET PRINCIPAL 2024

Chapitre	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
			013	Atténuation de charges	0,00
			70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	67500,49
011	Charges à caractère général	140150,00	73	Impôts et taxes (sauf 731)	22096,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	223354,49	731	Fiscalité locale	138000,00
014	Atténuation de produits (FPIC)	6000,00	74	Dotations et participations	208244,00
65	Autres charges de gestion courante	59324,70	75	Autres produits de gestion courante	30000,00
	Total des dépenses de gestion des services :	428829,19		Total des recettes de gestion des services :	465840,49
66	Charges financières	9700,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	77	Produits spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions	3500,00	78	Reprises amortiss, dépréciations, provisions (semi-budgétaires)	0,00
	Total des dépenses réelles et mixtes de fonctionnement :	442029,19		Total des recettes réelles et mixtes :	465840,49
023	Virement à la section d'investissement (autofinancement) Op. d'ordre	207645,51	042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1000,30	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00		Total des recettes d'ordre de fonctionnement :	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement :	208645,81		Total des recettes de fonctionnement :	465840,49
D002	Résultat de fonctionnement reporté :	0,00	R002	Résultat de fonctionnement reporté :	184834,51
	Total des dépenses de la section de fonctionnement :	650675,00		Total des recettes cumulées de la section de fonctionnement :	650675,00

Chapitre	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant
20	Immobilisations incorporelles (études de projets)	0,00	13	Subventions d'investissement	97994,00
21	Immobilisations corporelles	51800,00		Total des recettes d'équipement :	97994,00
23	Immobilisations en cours	310962,30	10	Dotations, Fonds et Réserves (sauf 1068)	35072,49
	Total des dépenses d'équipement	362762,30	16	Emprunt (achat minipelle)	40200,00
16	Capital Emprunts	37000,00	024	Produit des cessions d'immobilisations	55000,00
	Total des dépenses financières	37000,00		Total des recettes financières :	130272,49
	Total des dépenses réelles d'investissement :	399762,30		Total des recettes réelles d'investissement :	228266,49
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	207645,51
041	Opérations patrimoniales	0,00	040	Opération d'ordre transf. entre sections	1000,30
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		Total des recettes d'ordre d'investissement :	208645,81
	Total des dépenses d'investissement :	399762,30		Total des recettes d'investissement :	436912,30
D001	Solde d'exécution négatif reporté	166939,70	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé, affectation du résultat	129789,70
	Total des dépenses d'investissement cumulées :	566702,00		Total des recettes d'investissement cumulées :	566702,00

BUDGET EAU 2024

Chapitre	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
			013	Atténuation de charges	0,00
011	Charges à caractère général	16300,00	70	Ventes produits fabriqués, prestations	44899,86
012	Charges de personnel	6000,00	73	Impôt et taxes	0,00
014	Atténuation de produits (Reversement à Agence Eau Adour Garonne)	7000,00	74	Dotations et participations	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5220,00	75	Autres produits de la gestion courante (fctva)	662,00
	Total des dépenses de gestion des services :	34520,00		Total des recettes de gestion des services :	45561,86
66	Charges financières	600,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	5000,00	77	Produits exceptionnels (subvention de la commune)	0,00
68	Dotations amortissements, dépréciations, provisions	2000,00	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00
022	Dépenses imprévues	3323,16		Total des recettes réelles d'exploitation :	45561,86
	Total des dépenses réelles d'exploitation :	45443,16			
023	Virement à la section d'investissement	6294,84	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14219,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Dotations amortissements)	25514,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		Total des recettes d'ordre d'exploitation :	14219,41
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation :	31808,84		Total des recettes réelles et d'ordre :	59781,27
	Total des dépenses réelles et d'ordre :	77252,00	R002	Résultat reporté	17470,73
	Total des dépenses d'exploitation :	77252,00		Total des recettes d'exploitation cumulées :	77252,00

Chapitre	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant
20	Immobilisations incorporelles	2000,00	13	Subventions d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	27064,00	16	Emprunt	0,00
23	Immobilisations en cours	27661,59		Total des recettes d'équipement :	0,00
	Total des dépenses d'équipement	56725,59	10	Dotations, Fonds et Réserves (fctva)	19831,47
16	Capital Emprunts	9900,00		Total des recettes financières :	19831,47
020	Dépenses imprévues	0,00		Total des recettes réelles d'investissement :	19831,47
	Total des dépenses financières	9900,00	021	Virement de la section de fonctionnement	6294,84
	Total des dépenses réelles d'investissement :	66625,59	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements des Immo.)	25514,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections (subv. d'équipement)	14219,41		Total des recettes d'ordre d'investissement :	31808,84
	Total des dépenses d'ordre d'investissement :	14219,41		Total recettes réelles et d'ordre :	51640,31
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	R001	Solde d'exécution positif reporté	29204,69
	Total des dépenses d'investissement :	80845,00		Total des recettes d'investissement cumulées :	80845,00

BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

Chapitre	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
			013	Atténuation de charges	0,00
011	Charges à caractère général	2703,02	70	Ventes produits fabriqués, prestations	16500,46
012	Charges de personnel	2000,00	73	Impôt et taxes	0,00
014	Atténuation de produits (Reversement à Agence Eau Adour Garonne)	2212,82	74	Dotations et participations	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1580,00	75	Autres produits de la gestion courante (fctva)	82,00
	Total des dépenses de gestion des services :	8495,84		Total des recettes de gestion des services :	16582,46
66	Charges financières	3787,18	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels (subvention de la commune)	3500,00
68	Dotations amortissements, dépréciations, provisions	500,00	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		Total des recettes réelles d'exploitation :	20082,46
	Total des dépenses réelles d'exploitation :	12783,02	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10250,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Dotations amortissements)	20022,98		Total des recettes d'ordre d'exploitation :	10250,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		Total des recettes réelles et d'ordre :	30332,83
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation :	20022,98	R002	Résultat reporté	2473,17
	Total des dépenses réelles et d'ordre :	32806,00		Total des recettes d'exploitation cumulées :	32806,00
	Total des dépenses d'exploitation :	32806,00			

Chapitre	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	1000,00	16	Emprunt	0,00
23	Immobilisations en cours	4847,63		Total des recettes d'équipement :	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5847,63	10	Dotations, Fonds et Réserves (fctva)	509,01
16	Capital Emprunts	19000,00		Total des recettes financières :	509,01
020	Dépenses imprévues	0,00		Total des recettes réelles d'investissement :	509,01
	Total des dépenses financières	19000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement :	24847,63	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (amortisst. des Immo.)	20022,98
040	Opération d'ordre de transfert entre sections (subv. d'équipement)	10250,37		Total des recettes d'ordre d'investissement :	20022,98
	Total des dépenses d'ordre d'investissement :	10250,37		Total recettes réelles et d'ordre :	20531,99
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	R001	Solde d'exécution positif reporté	14566,01
	Total des dépenses d'investissement :	35098,00		Total des recettes d'investissement cumulées :	35098,00

« MES DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE, SUR <https://ideau.atreal.fr> »

Bienvenue

Bienvenue sur Idé'AU, le téléservice de votre collectivité. Vous n'avez pas encore de compte? Créez-en [ici](#)!

Pour suivre vos démarches en cours > [identifiez-vous](#) ou saisissez votre code de suivi ci-dessous.

Code de suivi

Un code de suivi peut être associé à vos demandes, il facilite vos échanges avec les services. Pour retrouver une demande disposant d'un code de suivi, indiquez ce dernier ci-dessous :

ex : CNPHNTFB

Validier

Retrouvez toutes les informations utiles sur le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme [ici](#)!

Besoin d'aide pour constituer votre nouveau dossier d'urbanisme*?
 Utilisez ADAU (Assistant de Demandes d'Autorisation d'Urbanisme)
 * Attention! Vous ne pouvez pas utiliser ADAU pour les demandes de modificatif, de transfert, de retrait ou de prorogation.

Dépôt d'un nouveau dossier

- ▶ Certificat d'urbanisme (CU)
- ▶ Déclaration préalable
- ▶ Permis d'aménager
- ▶ Permis de construire
- ▶ Permis de démolir
- ▶ Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- ▶ Autorisation préalable d'enseigne (APE)
- ▶ Déclaration préalable d'enseigne (DPE)

Dépôt sur dossier existant

- ▶ Dépôt de pièces complémentaires et/ou supplémentaires
- ▶ Demande de transfert
- ▶ Demande de prorogation
- ▶ Demande de retrait
- ▶ Demande de modificatif
- ▶ Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)
- ▶ Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

VIE ÉCONOMIQUE

Justitia Pontillon
LE FEMME HORS NORME

La Femme Hors Norme
ENTREPRENEUR - LEADERSHIP - BEY PERSO

Coach & Mentore de Talents Atypiques

justitia@lafemmhorsnorme.com
www.lafemmhorsnorme.com

Chez Dominique

Atelier de Retouches, de Repassages et de
Création d'accessoires



1 Rue du Pré Malhomme
19300 Saint-Yrieix-Le-Déjalat

0647134075

nr siret: 84509649400016



Auto - Entrepreneur Paul Girard

COUVERTURE CHARPENTE MAÇONNERIE
TRAVAUX D'INTÉRIEUR

9 rue du Lavoir 19300 Saint Yrieix le Déjalat
07.86.39.27.69
paul.gir@orange.fr
SIRET : 91191109700010

Saint Yrieix Le Déjalat 19300

Elinas Pascal
Maçonnerie-Entretien
0675496962
0675496962@orange.fr

MTTI

Maintenance industrielle et matériel roulant
Modification et installation de machines

06.08.48.61.62. michael.tronche@orange.fr

Michael Tronche
Technique
Industrielle

SARL Michael Tronche Technique Industrielle
9 avenue des Monédières - 19100 ST Yrieix le Déjalat
SIRET : 824 560 302 00018

Stéphane BOUDRIE

06 70 31 12 43

stephane.boudrie75@gmail.com

Multi-services

Dominique et Drikje LEPAGE

Le Jardin du Centaure
Aromates et tisanes

Boutique : tous les jours (sauf dimanche) Entrée libre

Jardin botanique : visite libre du 1^{er} mai au 30 sept

Animations voir site
www.jardin-du-centaure.fr

Ampouillage
S'Yrieix le Déjalat
05 55 93 93 79
06 51 20 44 04

Confitures et Nyrtilles

Lo topin Limousi

EARL vieillemaison
19300 S'Yrieix le déjalat
TEL: 05 55 93 03 88